**Institut catholique de Toulouse**

**Dickinson College en France**

**Colloque international les 29, 30 & 31 mars 2017**

**U.R. C.E.R.E.S.**

**Équipe Cultures, Herméneutiques et Transmission**

**Francophonies : Frontières et littératures postcoloniales**

**au XXIe siècle**

Si l’on s’emploie à définir la frontière comme une ligne tracée afin de séparer le territoire de deux états, son caractère arbitraire et parfois contestable se dessine clairement. Résultat de l’Histoire, des aléas des conquêtes et des traités, les frontières portent en elles le poids des guerres et de la violence qui ont fait naître les nations, sans pour autant baliser les cultures, les coutumes, ni les langues. Ainsi le lien entre géopolitique et littérature apparaît-il contradictoire dans le phénomène de la francophonie dont l’appellation relève de la période d’expansion coloniale (Reclus, 1886). Il semble de cette manière s’élever au-delà des frontières en rassemblant une communauté humaine dont le point de ralliement appartient à l’usage du français. Pour rassurante qu’elle apparaisse, cette définition des frontières et de la francophonie demeure insatisfaisante car elle ne prend pas en compte les variantes, les métissages linguistiques, ni les composantes humaines qui ont fait du français un usage relevant de la révolte et de l’affirmation de soi face au colonisateur ainsi qu’il est apparu dans les premières années des guerres coloniale et, plus tard, de la décolonisation.

Le souvenir du « butin de guerre », revendiqué par Kateb Yacine, relayé par « la guérilla linguistique » de Khaïr-Eddine, est demeuré longtemps dans l’imaginaire littéraire et sans doute lui devons-nous des chefs-d’œuvre qui ont ouvert la voie à une littérature spécifique, riche de contrastes et d’innovations. Le temps n’est plus de la littérature-bataille contre une forme d’occupation, ni même pour des règlements de compte post-coloniaux. La littérature issue des pays anciennement colonisés conserve, pour partie, une langue seconde pour exprimer une réalité contemporaine en lien avec ses propres frontières qu’elle cherche soit à dépasser, en plongeant dans le substrat intemporel qu’est le conte, soit à recomposer pour retrouver une identité bafouée par les décisions politiques.

Pour justifiée que soit cette approche, elle ne parvient qu’à exprimer un volet des francophonies, celui des pays ayant connu un protectorat ou une colonisation qui a écarté autoritairement la langue-mère, mais lorsque la langue officielle est devenue le français, comme c’est le cas de Haïti ou de certains états de l’Afrique subsaharienne, peut-on encore parler de francophonie ? Le débat autour du créole mené par Chamoiseau (1989) a permis une prise de conscience de la faille entre le quotidien et le littéraire, écart existant d’une manière similaire dans les îles océano-indiennes. Si la langue n’est plus limitée à une zone géographique associée à un état, les frontières linguistiques en deviennent caduques et pourtant l’introduction de termes autochtones, les interrogations soulevées, les échos socioculturels recomposent des frontières, ou, pour le moins, des démarcations tangibles.

Dès lors, la problématique se complexifie d’autant qu’elle s’accompagne d’une thématique de l’exil, de l’immigration, d’un illusoire salut sur des terres au-delà des frontières. Les écrivains labellisés « francophones » sont le plus souvent, si l’on excepte les pays de francophonie « atavique » pour reprendre Édouard Glissant, des migrants poussés vers la France par leurs positions politiques, leur désir d’élargir leur champ d’action ou d’autres hasards qui ont croisé leur vie. Il n’est qu’à voir les noms les plus célèbres des écrivains contemporains, tels Ben Jelloun, Benmalek, Bachi pour citer quelques écrivains maghrébins vivant en France pour diverses raisons ; d’autres plus ambitieux, tel Mabanckou, partent à la conquête des États-Unis tout en conservant un pied dans l’hexagone et sans doute la mémoire au Congo, tandis que, courageusement, Boualem Sansal ou Kamel Daoud continuent de vivre en Algérie, au mépris de menaces qu’une renommée internationale permet de tempérer ou encore Mahi Binebine qui, tel Ulysse, retourne au pays natal après des errances françaises et américaines et que Fouad Laroui a fait son nid aux Pays-Bas, accrochant à son carquois linguistique le néerlandais aux côtés du français.

****Afin d’approfondir cette réflexion sur l’usage du français dans l’expression littéraire au moment où la notion de frontière connaît une forme de mutation, ce colloque se donne pour objectif de réunir des chercheurs de divers horizons et de disciplines diverses. Sa justification tient dans la mise en perspective de regards croisés qui œuvreront à redéfinir la théorie du postcolonial dans le domaine francophone, telle qu’elle nous a été livrée par les *Postcolonial studies* anglophones (H. Bhabha, 2007). Celle-ci, résultant linguistique du Commonwealth, a été transposée au domaine francophone dans une approche souvent réductrice (C. Joubert, 2014), en particulier pour ce qui est des textes parus plus d’un demi-siècle après la décolonisation politique. En effet, on assiste depuis une vingtaine d’années à une littérature hors frontières de l’hexagone qui s’empare des préoccupations dépassant ses propres limites géographiques tout en offrant une transmission interculturelle.

Dans cette perspective, la participation de juristes, d’historiens, de géographes et de politologues sera particulièrement enrichissante en orientant le débat dans des domaines quelquefois ignorés de la littérature, bien qu’elle demeure, dans la poétique comme dans le romanesque, une vision sublimée du réel. Conjointement, linguistes, analystes littéraires et écrivains s’emploieront à moduler les nuances de ces langues multiples qui colorent le français d’origine pour dire des identités, des sociétés différentes. Il en va ainsi des auteurs haïtiens dont le riche patrimoine littéraire initié par Romain, Alexis et tant d’autres, trouve sa continuité dans les écrits des contemporains que sont Lafferrière, Dalembert, Trouillot etc. vivant sur l’île ou partis en Europe ou au Canada. Pour eux, la notion de frontière porte en germe la couleur de l’exil.

Une table ronde réunissant des écrivains « sudiques », pour référer à la belle expression de Khaïr-Eddine, permettra de mieux saisir l’étrange alchimie des mots capable de recréer un univers dans la langue de « l’autre » pour la faire sienne au XXIe siècle, écartant *de vivo* le « *postcolonialisme* ».

Plusieurs axes seront pris en compte en lien avec la problématique des francophonies contemporaines dont voici quelques exemples :

* Frontières et politique
* Frontières et histoire
* Langue et variations
* Post-colonialisme et postcolonialisme
* Spécificités littéraires et nations

Les propositions de communications (3000 à 5000 mots) sont à rédiger accompagnées du document joint au présent argumentaire. Elles seront soumises à un comité scientifique et doivent être envoyées avant le **15 octobre 2016** (date butoir) à Bernadette Rey Mimoso-Ruiz ([bernadette.reymr@wanadoo.fr](mailto:bernadette.reymr@wanadoo.fr)) à l’adresse suivante : [colloquefrancophoniesmars2017@gmail.com](mailto:colloquefrancophoniesmars2017@gmail.com)

Les notifications du comité scientifique seront retournées aux auteurs le **5 novembre 2016**.

Les communications ne devront pas dépasser 20 minutes. Les actes du colloque seront publiés au printemps 2018 aux Presses universitaires de l’Institut catholique de Toulouse.

\*\*\*

**Comité d’organisation**

Gaëlle Lichardos (ICT, Faculté Libre de Droit)

Bernadette Rey Mimoso-Ruiz (ICT, Faculté Libre des Lettres et Sciences humaines)

Gil-Ian Royannez (ICT, Faculté Libre des Lettres et Sciences humaines)

Habib Samrakandi (Toulouse 2, *Horizons Maghrébins*)

Sylvie Toux (Lettres, Dickinson College)

****Et Annie Despatureaux (ICT, Relations internationales)

**Comité scientifique**

Anikó Adam (Université catholique Péter Pázmány, Budapest)

Mokhtar Belarbi (Université de Meknès)

Kahina Bouanane (Université d’Oran)

Mickaëlle Cedergren (Université de Stockholm)

Encarnación Medina Arjona (Université de Jaén)

Hassan Moustir (Université de Rabat)

Slimane Lamnaoui (Université de Fès)

Gaëlle Lichardos (ICT)

Bernadette Rey Mimoso-Ruiz (ICT)

Gil-Ian Royannez (ICT)

Habib Samrakandi (Université Toulouse 2, *Horizons Maghrébins*)

Sylvie Toux (Dickinson College)

Bernard Urbani (Université d’Avignon)

\*\*\*

**Bibliographie sélective**

Bhabhat, Homi K., [*The Location of Culture*, New York, Taylor &Francis Group, 1994] *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, trad. Françoise Bouillot, Paris, Payot, 2007.

Bayart, Jean-François*, Les études postcoloniales. Un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010.

Chamoiseau, Patrick, Jean Bernabé, & Raphaël Confiant, *Éloge de la créolité,* Paris, Galimard, coll. « Hors-série littérature » éd. bilingue, 1989.

Combe, Dominique, *Les littératures francophones. Questions, débats, polémiques*, Paris, PuF, coll. « Licence  Lettres», 2013.

Joubert Claire (dir.) *Le Postcolonial comparé. Anglophonie, francophonie*, Saint-Denis: Presses universitaires de Vincennes, coll. « Littérature hors frontière », 2014.

Moura, Jean-Marc, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, [1999], Paris, PuF, coll. Quadrige Manuels, 2013.

**Colloque international les 29, 30 & 31 mars 2017**

**Francophonies : Frontières et littératures postcoloniales**

**au XXIe siècle**

**U.R. C.E.R.E.S. Équipe Cultures, Herméneutiques et Transmission**

**Institut catholique de Toulouse**

**Dickinson College en France**

**Proposition de communication**

**à remettre avant le 15 octobre 2016**

**Nom, Prénom :**

**Établissement d’affiliation :**

**Statut :**

**Coordonnées (adresse électronique, postale) :**

**Titre de la proposition :**

**Axe choisi :**

**Résumé (300-500 mots) :**

**5 mots-clés :**

**Bibliographie sélective :**